



**Comité des statistiques**

5<sup>e</sup> réunion

7 mars 2013 (14h30)

Londres, Royaume-Uni

**Ordre du jour provisoire**

Point	Document
<b>1. Ordre du jour – à adopter</b>	SC-23/12
<b>2. Président et vice-président pour 2012/13 – à nommer</b>	verbal
Le Comité nommera un président et un vice-président pour 2012/13, qui, conformément au mandat du Comité, seront nommés parmi des représentants de catégories de Membres différentes. Les précédents indiquent que le président devrait être élu parmi les Membres exportateurs et le vice-président parmi les Membres importateurs.	
<b>3. Rapport sur la réunion du 27 septembre 2012 – à approuver</b>	<a href="#">SC-22/12</a>
<b>4. Respect du Règlement sur les statistiques – à examiner</b>	à venir
Le Statisticien fera rapport sur le respect du Règlement sur les statistiques. Le Comité examinera la création d'un groupe spécial comprenant des pays Membres qui n'appliquent pas le Règlement sur les statistiques afin de trouver les moyens d'améliorer leurs performances, comme le prévoit le programme des activités de l'Organisation pour 2012/13 (voir document ICC-109-12)	
<b>5. Exportations à destination des pays exportateurs – à examiner</b>	à venir
Le Statisticien présentera un rapport sur les exportations de toutes les formes de café à destination des pays exportateurs, y compris les réexportations à partir des pays importateurs et la création d'un groupe de travail électronique sur l'utilisation du café importé par les pays exportateurs, comme proposé à dernière réunion.	

**6. Exportations de café biologique et de cafés différenciés – à examiner** à venir

Le Statisticien présentera un rapport sur les exportations de café biologique, par origine et par destination et les contacts pris avec les pays exportateurs les invitant à fournir des informations sur les échanges du café différencié sur une base volontaire.

**7. Suivi des stocks et des réserves de café vert – à noter** à venir

Le Comité examinera les résultats de l'enquête de la Fédération européenne du café sur les stocks et réserves de café vert. Des informations sur les réserves d'autres pays importateurs seront fournies lorsqu'elles sont disponibles. Le Statisticien fera rapport.

**8. Café soluble décaféiné – à noter** à venir

Le Statisticien communiquera des informations sur le commerce du café soluble décaféiné aux Etats-Unis. En outre, des informations ventilées sur les importations de café vert par type seront également diffusées, conformément à la demande formulée à la dernière réunion.

**9. Assistance technique – à examiner** verbal

Le Statisticien fera rapport sur les activités ci-après prévues dans le Programme des activités pour 2012/13 :

- Production d'un DVD/vidéo qui servirait de "manuel permanent sur les statistiques" pour les Membres exportateurs
- Actualisation des tableurs du projet "Outil quantitatif d'évaluation de la compétitivité des régions de caféiculture" pour fournir une méthode standard de calcul des coûts de production.
- Plans pour des ateliers futurs sur le respect du Règlement sur les statistiques.

**10. Règlement sur les prix indicatifs – à examiner** verbal

Le Règlement sur les prix indicatifs stipule que la pondération de chaque groupe de café entrant dans le calcul du prix indicatif composé de l'OIC est passée en revue tous les deux ans (voir l'annexe du document ICC-105-17 qui est entré en vigueur en mars 2011). Le Comité examinera cette question

- |            |   |        |
|------------|---|--------|
| <b>11.</b> | <b>Relations avec d'autres organisations – à examiner</b> | verbal |
| <b>12.</b> | <b>Questions diverses – à examiner</b>                    | verbal |
| <b>13.</b> | <b>Prochaine réunion – à noter</b>                        | verbal |

La prochaine réunion se tiendra à Belo Horizonte (Brésil) pendant la 111<sup>e</sup> session du Conseil (9 au 13 septembre 2013).